



A Paris, le 28 juin 2021

Objet : Assemblée Générale ordinaire du 24 juin 2021

Annexes :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2021
2. Résolutions de l'assemblée générale
3. Elections au conseil d'administration
4. Liste des présences
5. Planches présentées en séance

Suite à la réunion de l'assemblée générale (AG) tenue le 24 juin 2021 de 10h00 à 13h00, le procès-verbal de la séance, assorti des planches des principales présentées, est adressé en annexe.

Ce PV intègre les résolutions adoptées en séance ainsi que les résultats des élections renouvelant le conseil d'administration.

Le délégué général s'attachera à organiser la mise en œuvre des décisions et orientations actées en séance. Il en sera rendu compte lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

M. Jean-Marie Bockel
Ancien ministre
Président

Mme Anne Coldefy
Secrétaire

Dr Christine Roullière le Lidec
Administratrice

Annexe 1- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2021

I. Ouverture

M. Jean-Marie Bockel, président de l'association, après avoir salué et remercié les participants à l'assemblée générale, fait observer une minute de silence à la mémoire des militaires morts pour la France depuis la dernière assemblée générale.

Le président rappelle ensuite l'impact de la pandémie sur les activités récentes de l'association : annulation ou report de la quasi-totalité des activités en 2020, suspension sine die des visites en hôpital depuis février 2020. Pour autant, l'association a pu former 2 visiteurs qui ont été affectés à Brest et ont reçu l'autorisation du médecin-chef de visiter une fois par mois les blessés hospitalisés au sein du service psychiatrie. De même, le comité des aides a poursuivi ses activités et continue de délivrer des secours ou de soutenir la reconstruction et la réinsertion des blessés qui font appel à solidarité défense.

L'association a pu cependant mener à bien 3 projets. L'opération Colis de Noël s'est déroulée à huis clos (28 participants sur 4 jours), a permis de distribuer 14.000 colis, avec le concours de 440 écoles, qui ont fourni 20.000 dessins ; cette opération a bénéficié d'un reportage télévisé, diffusé par TF1 le 24 décembre à 13h00. L'association a également produit un livret destiné aux enfants pour expliquer le cérémonial militaire ; 80.000 exemplaires ont été ainsi diffusés dans les Zones de défense et aux particuliers via le site ; une 2^{ème} édition enrichie, tirée à 180.000 exemplaires, est en cours de distribution aux Zones de défense, aux municipalités et aux associations départementales ainsi qu'aux particuliers. Enfin, le séminaire international des veuves de guerre ayant été reporté, Solidarité Défense a réussi à monter une session nationale, intitulée « Regards d'espérance », qui a rassemblé 8 veuves françaises à Paris du 11 au 13 juin 2021.

Le confinement a également été mis à profit pour consolider le fonctionnement de l'association. Le 15 février 2021, les statuts révisés de l'association ont été validés par le ministère de l'intérieur et publiés au JO. L'association s'est dotée d'une fonction Communication originale reposant sur un partenariat avec le CELSA.

Pour terminer, le président rend hommage au travail effectué pendant près de 3 ans par Mme Paiusco qui quittera son poste de secrétaire de l'association le 31 juillet ; elle sera remplacée par Mme Lucas qui prendra ses fonctions fin août.

Ayant rappelé la composition de cette assemblée générale (33 participants) et rappelé qu'elle pouvait valablement délibérer, aux termes des nouveaux statuts, le président déclare la séance ouverte. Le bureau de l'assemblée est formé de M. Bockel, de Mme Coldefy et de Mme Roullière le Lidec.

Il est procédé ensuite à la désignation, parmi les membres volontaires présents et non candidats, d'un président de scrutin et de deux scrutateurs pour la confirmation des cooptations au conseil d'administration. Le bureau électoral est ainsi formé :

Président de scrutin : M. Marc-Olivier Nallet

Scrutateurs : Mme Annick Negré du Plessix et Mme Ellielle Michon.

L'ordre du jour est ainsi énoncé :

I- Ouverture (pour mémoire)

II- Présentation des rapports financiers et d'activités

1. Rapport de gestion et des comptes 2020
3. Proposition de budget 2022
4. Rapport moral et d'activités 2020
5. Activités et Projets 2021-2022

III- Réponses aux questions écrites

IV- Discussion sur des sujets intéressant le fonctionnement de l'association

V- Renouvellement du Conseil d'administration

CM AC M₂

II. Présentation des rapports financiers et d'activité

1. Rapport de gestion et des comptes 2020. La clôture des comptes de l'année 2020, validés par le conseil du 5 mai, fait apparaître que l'association a bénéficié de ressources plus importantes que prévu, grâce à la progression des dons des personnes physiques et des entreprises, au maintien des subventions publiques nationales et aux ventes d'objets (édition de luxe du livret « ma première cérémonie militaire », « Manu militari »). Les dépenses, en revanche, ont été moindres qu'estimé, en raison de la pandémie et de ses effets sur les activités. On notera également la baisse des frais de fonctionnement par rapport à 2019 en raison, d'une part, du report ou de l'annulation d'activités, et, d'autre part, du départ de la chargée de communication en 2019. Pour autant, les dépenses de l'objet social ont baissé dans une proportion acceptable (-4.000 euros) ; ce relatif maintien s'explique malgré la pandémie, par le relèvement des demandes d'aide à partir de l'été 2020, le maintien d'une opération majeure comme les colis de Noël et de dépenses au profit de la reconstruction physique et morale des blessés, de soutien des hôpitaux et l'édition du livret « ma première cérémonie militaire ». Au total, le résultat d'exploitation est très important (91.954 euros) et le résultat d'exercice (10.928 euros) en nette progression par rapport à 2019 (96.221 euros). Il est ainsi proposé d'affecter le résultat d'exercice pour 10% aux réserves statutaires (soit 10.092 euros) et le solde au comptes « Autres réserves » (soit 90.835 euros).

Rapport du commissaire aux comptes. Le commissaire aux comptes, dans son exposé, rappelle l'entrée en vigueur du nouveau règlement comptable des associations, souligne la sincérité des comptes et fait rapport sur les conventions réglementées.

Communication du Trésorier (absent excusé pour cause d'opération chirurgicale). Le Trésorier souligne que l'exercice 2020 a été marqué par une augmentation des recettes, ce qui représente une bonne nouvelle, partiellement occultée par un léger repli des charges de l'objet social. L'association n'a donc pas pu distribuer davantage que l'année précédente. Même si cette situation s'explique largement par une situation sanitaire très difficile, ce résultat doit être considéré comme est un appel à plus d'ambitions pour l'exercice en cours.

Résolutions.

A l'unanimité, l'assemblée :

- approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2020 et valide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit : 10% à la réserve statutaire (soit 10.092 euros) et le solde au compte « Autres réserves », soit 90.835 euros (Résolution 1) ;
- prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code de commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui y sont mentionnées (Résolution 2) ;
- donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration (Résolution 3).

2. Budget 2022. Le délégué général expose ensuite le budget prévisionnel préparé pour l'année 2022. Ce budget est construit sur les hypothèses suivantes : amélioration de la situation sanitaire autorisant la reprise d'activités et de projets mais moindre générosité du public, déploiement de la fonction Communication entraînant des dépenses supplémentaires et possibilité d'une réédition du livret « ma première cérémonie militaire ». Calculé à hauteur de 436.350 euros, ce budget est en retrait par rapport à la clôture de l'exercice 2020 et l'évolution de l'exercice en cours. Fondé sur une estimation des recettes procurées par les ventes (5.000 euros), des subventions préservées et des adhésions stables, il table sur des dons en baisse par rapport à 2020. De ce fait, le budget prévisionnel 2022 fait état d'une légère progression des frais de fonctionnement mais vise à maintenir les dépenses d'objet social dans certains postes (solidarité, reconstruction des blessés, bourses des orphelins, soutien des militaires en opération, reconstruction) tout en faisant effort sur le soutien des familles et celui des hôpitaux (améliorer le séjour des blessés). Pour autant, il sera nécessaire de débloquer 72.650 euros des réserves de l'association.

Communication du trésorier. Le trésorier souligne que le recalage du budget 2021 place l'association à un niveau d'activité supérieur à celui de l'année écoulée, avec notamment des charges de l'objet social en augmentation. S'agissant du budget 2022, les prévisions restent prudentes et en ligne avec les exercices précédents. Si les charges de l'objet social devaient augmenter, il appartiendra à l'association d'aller chercher des ressources supplémentaires ou d'utiliser une partie des réserves, dont le trésorier rappelle qu'elles sont significatives et placées de façon prudente sur la base de garantie en capital.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le budget prévisionnel pour l'année 2022 (Résolution 4).

CM AL M³

4. Rapport moral et d'activités 2020. Les principales activités et projets menés en 2020 et 2021 apparaissent dans les planches jointes. On notera que :

- les adhésions restent stables, avec un niveau légèrement supérieur à celui de 2019 ;
- les visites aux blessés, en raison de leur suspension à compter de février 2020, ont été très limitées : 24 blessés seulement ont été visités en 2020 ;
- 14.000 colis de Noël, destinés aux militaires en opération, aux familles et aux blessés, ont été confectionnés « à huis clos » en 2020 ;
- l'association a contribué au bien-être des pensionnaires des Invalides à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- quelques projets ont été réalisés : l'édition et la diffusion à 80.000 exemplaires puis 180.000 exemplaires du livret « ma première cérémonie militaire », l'équipement de l'INI de 2 fauteuils de douche, le séminaire de reconstruction « Regards d'espérance », les embarquements de blessés avec les associations la Voile pour se reconstruire, 30 jours de mer et puis ça ira mieux, Des Voiles Bleues pour la Planète

Conventions. Outre les conventions reconduites (UBFT, Tého, Unéo, ONAC VG, CNMSS...), sont en cours des conventions avec l'INI (visite aux blessés militaires), Ad Augusta (soutien des stages menés au profit des blessés psychiques), « La voile pour se reconstruire » (soutien à l'embarquement des blessés), MBDA (subvention d'un projet de Solidarité Défense), l'ADOSM-Entraide Marine (bourses pour les orphelins), la France Mutualiste (colis de Noël), Thalès (subvention du projet de bande dessinée) et l'Economat des armées (soutien des activités de SD). En 2021, l'association a passé des conventions avec la GMF (projet « des salles de sport en HIA »), l'ADO et la FOSA (bourses au profit des orphelins).

A l'unanimité, l'assemblée approuve le rapport moral et d'activités 2020 (Résolution 5).

5. Activités et projets 2021-2022.

L'apparition de la pandémie a entraîné l'annulation ou le report des activités de l'année, ainsi que la suspension sine die des visites en hôpital. Pour autant, l'association a réussi à maintenir des actions au profit de ses ressortissants, dont les demandes d'aide ont fortement augmenté depuis la fin du confinement, mais aussi au profit des blessés hospitalisés à Bégin, par la mise en place d'un système de « visites par téléphone » et des hôpitaux par la fourniture de matériel de réchauffage de plats aux soignants, et une contribution à l'achat d'une armoire réfrigérée pour Percy.

Malgré la persistance de l'épidémie, Solidarité Défense poursuivra la réalisation de projets destinés à améliorer l'environnement des blessés à l'hôpital, leur reconstruction, le soutien des familles et à renforcer le lien entre la société civile et ses militaires. Ainsi, en 2021-2022, l'association reconduira l'entretien de la terrasse végétalisée de Percy, mise en place à l'été 2019, étendra aux hôpitaux de province du projet de création de salles de sport destinées aux blessés psychiques hospitalisés, et soutiendra un Raid Amazones en 2021. Elle envisage de reconduire, en 2022, un stage « Regards d'espérance » au profit de 8 veuves de guerre françaises et, en partenariat avec l'Entraide Marine, la FOSA et l'ADO, financera des bourses d'étude au profit d'orphelins.

L'association a soumis au comité scientifique de suivi des maisons Athos, le projet « Histoire de guérir ». Elle envisage également de réaliser, au profit de la DSNJ, un livret sur la spécificité militaire destiné aux classes défens et sécurité et aux jeunes du SNU. Mme Lecoindre présente ce dernier projet à l'assemblée.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le projet associatif 2021-2022 (Résolution 6).

III. Réponses aux questions de l'assemblée

Aucune question écrite n'est parvenue à la délégation générale.

IV. Sujets intéressant le fonctionnement de l'association

Les sujets suivants n'étant pas inscrits à l'ordre du jour initial n'ont pas fait l'objet de résolution et n'ont pas donné lieu à un vote.

Fonction Communication. Un partenariat passé avec le CELSA, grande école de communication, permet à l'association de disposer :

- des services d'un étudiant de cette école qui tient les fonctions de chargé de communication à l'occasion d'un stage (2 par an) ;

CM AC M⁴

- des services de la Junior Communications de cette école, agissant alors comme une agence de communication
- de la possibilité de faire étudier des sujets particuliers par le corps professoral et les étudiants de l'école.

Le coût de ce partenariat est réduit à la gratification du stagiaire (2.600 euros en 2021 et au règlement des études et produits demandés à la Junior Communications (6.800 euros en 2021).

La Junior Communications a ainsi proposé une stratégie de communication interne et externe, notamment sur l'emploi des réseaux sociaux, des produits de communication (plaquette, communiqué de presse générique, dossier de presse générique, format de newsletter etc.) et la modernisation du site de l'association.

Elle a également effectué des recommandations concernant la plate-forme de marque de l'association et proposé des pistes pour changer de logo.

Le président engage la discussion sur les modèles de logo présentés. Il est finalement décidé que les logos proposés seront retravaillés (conserver les couleurs, ajouter le slogan, revoir la mappemonde, trop atlantiste, faire se rejoindre les mains des silhouettes...) et présentés au conseil pour décision.

Parrainage. M de Segonzac propose que Mme de Galard devienne la marraine de l'association. Le président engage la discussion sur ce sujet. Il est finalement décidé de placer l'association sous le haut parrainage de Mme de Galard sans pour autant s'interdire de nommer des parrains plus jeunes pour une période donnée, voire un projet particulier. Cette question sera traitée en conseil.

V. Renouvellement du Conseil d'administration.

En 2021, 8 mandats d'administrateur arrivent à leur terme. De plus, M Bridey, élu en 2019 pour 3 ans (jusqu'en 2022) a indiqué qu'il démissionnait. 9 sièges sont donc à pourvoir.

7 administrateurs se représentent, M Son Forget n'ayant pas indiqué s'il souhaitait se représenter. 2 candidatures ont été déposées, celle de Mme Roy et celle de Roux de Bézieux. Ces candidats ont satisfait aux conditions en vigueur (à jour de cotisations, dépôt de candidature, rencontre avec deux administrateurs.

A l'issue du scrutin tenu à bulletins secrets, les résultats suivants ont été proclamés :

- 32 votants sur 33 présents
- 99 pouvoirs utilisés
- 130 bulletins sur 131 ont été exprimés
- Le GCAé(2s) Bernard Guével a obtenu 107 voix
- Le MG (2s) Yves Claudot a obtenu 130 voix
- Le GCA (2s) de Saint-Chamas a obtenu 128 voix
- L'Amiral (2s) Philippe Coindreau a obtenu 130 voix
- Mme Claude Menet a obtenu 128 voix
- M Guillaume Giscard d'Estaing a obtenu 112 voix
- Mme Christine Roullière le Lidec a obtenu 114 voix
- M Geoffroy Roux de Bézieux a obtenu 125 voix
- Mme Dorothee Roy a obtenu 130 voix

Ces 9 candidats sont déclarés élus administrateurs de Solidarité Défense pour la période 2021-2024.

Le bilan des élections, signé du président de scrutin et des deux scrutateurs, a été remis au délégué général pour enregistrement.

L'ordre du jour épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 13h00.

Signature CR ML 5

Annexe 2 – Résolutions adoptées par l'assemblée générale

Résolution 1 :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2020 et valide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit : 10% à la réserve statutaire (soit 10.093 euros) et le solde (soit 90.835 euros) au compte « Autres réserves ».

Résolution 2 :

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code de commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui y sont mentionnées.

Résolution 3 :

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

Résolution 4 :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2022.

Résolution 5 :

L'assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2020.

Résolution 6 :

L'assemblée générale approuve le projet associatif 2021-2022.

Handwritten signatures and initials:  *CH* *AL*

Annexe 3 – Résultat des élections et composition du conseil d'administration

A l'issue du scrutin tenu le 24 juin 2021 en assemblée générale, neuf administrateurs sont élus ou réélus par l'assemblée générale :

- Le GCAé(2s) Bernard Guével
- Le MG (2s) Yves Claudot
- Le GCA (2s) de Saint-Chamas
- L'Amiral (2s) Philippe Coindreau
- Mme Claude Menet
- M Guillaume Giscard d'Estaing
- Mme Christine Roullière le Lidec
- M Geoffroy Roux de Bézieux
- Mme Dorothée Roy

Au 24 juin à 13h, le conseil d'administration élu par l'assemblée générale se compose de 18 membres qui sont les suivants :

- M. Jean-Marie Argoud (jusqu'en 2023)
- M. Julien Bétolaud (jusqu'en 2022)
- M. Jean-Marie Bockel (jusqu'en 2023)
- M. Augustin de Castet (jusqu'en 2022)
- Mme Anne Coldefy (jusqu'en 2022)
- M. Bertrand Dunoyer de Segonzac (jusqu'en 2022)
- GAR (2S) Bertrand de Lapresle (jusqu'en 2022)
- M. Jean-Michel Jacques (jusqu'en 2023)
- Mme Isabelle Lecointre (jusqu'en 2022)
- MG (2S) Yves Claudot (jusqu'en 2024)
- Amiral (2s) Philippe Coindreau. (jusqu'en 2024)
- M. Guillaume Giscard d'Estaing (jusqu'en 2024)
- GCAé (2S) Bernard Guével (jusqu'en 2024)
- Mme Claude Menet. (jusqu'en 2024)
- Dr Christine Roullière-le-Lidec (jusqu'en 2024)
- GCA (2S) Christophe de Saint Chamas (jusqu'en 2024)
- Mme Dorothée Roy (jusqu'en 2024)
- M. Geoffroy Roux de Bézieux (jusqu'en 2024)

Etabli pour déclaration à la préfecture de Paris et au ministère de l'Intérieur.

M Jean-Marie Bockel
Ancien ministre
Président de Solidarité Défense



Mme Anne COLDEFY
Secrétaire



Annexe 4 : Liste de présence à l'assemblée générale

Adhérent	Présents
BARAU Jean-Eudes	X
BERNARD PLANCHARD Christine	X
BISCH Jean	X
BIGUENET Roland	X
BOCKEL Jean-Marie	X
BOULANGER Marie-Louise	X
BRETON Patrick	X
CHAPPEY Denis	X
CLAUDOT Yves	X
COINDREAU Philippe	X
COLDEFY Alain	X
COLDEFY Anne	X
de CASTET Augustin	X
du HAUT de SIGY Gilles	X
du HAUT de SIGY Réale	X
de LA PRESLE Guillaume	X
de SAINT CHAMAS Christophe	X
DRION Frédéric	X
DUNOYER de SEGONZAC Bertrand	X
GACEB Sadia	X
GIRARD Sylvaine	X
GRABOWSKI	
GUEVEL Bernard	X
GUEVEL CADORET Chantal	X
LECOINTRE Isabelle	X
MARTIN-VALLET Micheline	X
MICHON Elielle	X
NALLET Marc-Olivier	X
NEGRE Annick	X
PRIVAT	X
REVERT Claude	X
ROULLIERE LE LIDEC Christine	X
ROY Dorothée	X

Soit 33 présents

M. CH

Annexe 5 : Principales planches présentées en séance



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

24 JUIN 2021

IN MEMORIAM



Colonel Sébastien Botta
MPF le 12 novembre 2020



Brigadier Dorian ISSAKHANIAN
MPF le 28 décembre 2020



Sergent-chef Yvonne HUYNH
MPF le 2 janvier 2021



Marechal des Logis Tanerij Mauri
MPF le 28 décembre 2020



Brigadier Quentin Pauchet
MPF le 28 décembre 2020



Brigadier Loïc Risser
MPF le 2 janvier 2021



I- OUVERTURE

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT JEAN-MARIE BOCKEL

Handwritten signature and initials: M, CR, AL



ORDRE DU JOUR

I- OUVERTURE

II- PRESENTATION DES RAPPORTS

- 1- Rapport de gestion et des comptes 2020
- 2- Projet de budget 2022
- 3- Rapport moral et d'activités 2020
- 4- Projets 2021-2022

III-REPOSE AUX QUESTIONS ECRITES

IV- RESOLUTIONS

V- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



III-1 CLÔTURE COMPTES 2020

PRODUITS	Clôture 2019	Clôture 2020
Cotisations	8.975	8.825
Ventes	0	15.233
Subventions	93.500	71.000
Générosité du public	290.822	382.842
-Dons manuels	172.087	225.332
-Mécénat	118.735	157.510
-Legs	0	0
Reprise de fonds/	0	0
transferts de charge	2.065	0
Utilisation fonds dédiés	0	4.000
TOTAL	395.362	481.900

CHARGES	Clôture 2019	Clôture 2020
Variation stocks	-2.740	-26.482
Achats et services extérieurs	30.266	26.209
Charges de personnel	120.458	100.958
Charges de l'objet social	271.739	267.891
Dot.amortissements	352	370
Report fonds dédié	0	21.000
TOTAL	420.376	389.946



II-1 RESULTAT EXERCICE

Résultat Exercice	2019	2020
+ Ressources	395.363	481.900
- Dépenses	420.376	- 389.946
Résultat d'exploitation	- 25.013	91.954
+ Produits financiers	13.401	9.925
- Impôts	- 1.280	- 951
Reprise fonds dédiés (dont Berre l'Etang)	149.113	0
Résultat d'exercice	96.221	100.928

Handwritten signatures: CR, AL



II-1. INTERVENTION DU TRESORIER



II-1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



II.1- RESOLUTION 1

L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2020 .

L'Assemblée générale valide l'affectation du résultat de l'exercice (100.928 €), comme suit:

- 10% à la réserve statutaire : 10.092 €
- le solde au compte « Autres réserves » : 90.835 €

Handwritten signatures: CR and AL



II.1- RESOLUTION 2

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code du commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui y sont mentionnées.



II.1- RESOLUTION 3

L'Assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.



III-2 PROJET BUDGET 2022

PRODUITS	Clôture 2020	Budget 2021 voté	Recalage Budget 2021	Projet Budget 2022	CHARGES	Clôture 2020	Budget 2021 voté	Recalage budget 2021	Projet budget 2022
Cotisations	8.825	9.000	9.000	9.000	Variation stocks	-26.082	0	0	0
Ventes	15.233	300	15.000	5.000	Achats et charges externes	26.209	32.500	37.000	17.600
Subventions	71.000	57.850	70.650	70.200	Impôts	951	1.600	1.000	1.000
Générosité du public	382.842	207.426	428.640	250.500	Salaires et charges sociales	100.958	105.000	105.000	110.000
-Dons	225.332				Charges de l'objet social	267.891	235.615	425.840	287.800
-Mécénat	157.510		64.800		Dot.amortissements	370	350	350	350
-Legs	0				Report fonds dédié	21.000	0	0	0
Raprise de fonds	0	71.489	0	72.650	Résultat	100.928	0	0	0
Utilisation fonds dédiés	4.000	16.000	37.000	20.000	TOTAL	491.825	375.065	569.290	436.350
Produits financiers	9.925	13.000	9.000	9.000					
TOTAL	491.825	375.065	569.290	436.350					

Handwritten signatures: MS, CR, AC



II-2. INTERVENTION DU TRESORIER

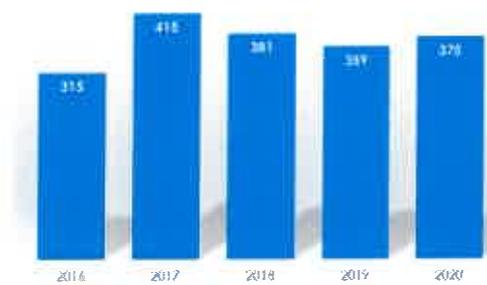


II-2 RESOLUTION 4

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2022.



II.3 ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS



Signature CM AC



II-3 VISITES AUX BLESSÉS 2020

	2017	2018	2019	2020 (jan- mars)
Rotations	137	192	112	42
Blessés visités	494	601	494	24
Blessés psychiques visités	193	275	312	2



II-3 PRINCIPALES ACTIVITES 2020- 2021

2020

- Collecte nationale de sang (APTSA)
- 1^{ère} édition Livret « ma première édition militaire »
- Contribution aux RMBS
- Opération « colis de Noël » (14.000 colis « à huis clos »)
- Challenge ADEIM (Infirmiers militaires)
- Noël et Nouvel An Pensionnaires Invalides

2021

- Stage ski CSINI
- Soutien équipement INI (2 fauteuils de douches)
- Soutien embarquements de blessés (LVPSR, 30 jours de mer, DVBPLP)
- Financement stages individuels Ad Augusta (w/ Total)
- 2^{ème} édition des livrets « Ma première cérémonie militaire »
- Séminaire de reconstruction de veuves de guerre « Regards d'Espérance »
- Participation à la journée des blessés de l'armée de Terre
- Création de salles de sport dans les HIA en province



II-3. CONVENTIONS

Reconduites ou en cours :

- UBFT (reconductible) : *subvention Colis de Noël et activités SD*
- TEGO (2018, reconductible) : *subvention Colis de Noël et activités SD*
- UNEO (2020-2023) : *subvention Colis de Noël et activités SD*
- CNMSS (2017, reconductible) : *aide aux blessés et familles*
- APTSA (2019) : *contribution à collecte sang 14 juillet*
- ONAC-VG (2019, reconductible) : *subvention Colis Noël*
- IGESA (2019, reconductible) : *subvention Colis de Noël*
- ANORGEND (2018, reconductible) : *participation aux activités SD*
- Ad Augusta (2020) : *soutien des stages au profit blessés psychiques*
- « La Voile Pour Se Reconstruire » (2020) : *soutien embarquements*
- INI (2019-2021) : *visites blessés militaires*
- MBDA (2019 et 2020) : *subvention Projet « Comme chez moi » ; colis de Noël*
- Entraide Marine (2019), reconductible : *bourse orphelins*

Nouvelles :

- Economat des armées (2020, reconductible) : *subvention activités SD*
- Thalès (2020) : *subvention Projet BD*
- La France Mutualiste (2020, reconductible) : *subvention Colis de Noël*
- FCD (reconductible) : *soutien mutuel*
- GMF (2021) : *subvention projet « salles de sport pour les HIA »*
- ADO (2021) : *bourse orphelins*
- FOSA (2021) : *bourse orphelins*

Handwritten signatures and initials: CR, AC



II-3 RESOLUTION 5

L'Assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2020.



II-4 PROJETS 2021-2022

1. Environnement des blessés

« Entretien de la terrasse végétalisée de Percy » : 2020-2021 et 2021-2022

« Une salle de sport en hôpital » : extension aux autres HIA – 2021- partenariat avec GMF

Représentation et Visites HIA en province : HIA Brest

2. Reconstruction des blessés

« Histoire de guérir » : à l'étude avec Projet Athos

Raid Amazones : nov.2021

3. Soutien des familles endeuillées

« Regards d'espérance » : session nationale juin 2021 ; 2022 ?

« Bourse d'études » : en partenariat avec Entraide Marine, ADO, FOSA – décembre 2020

4. Soutien des militaires

« Ma première cérémonie militaire » : financement par entreprises mécènes ; diffusion automne 2020 (80.000 ex)

& 2^{ème} édition diffusion en avril-juin 2021 (180.000 ex) ; partenariat avec ANFEM

« # Militaires » : livret pour DSNJ (20.000 ex)



II-3 RESOLUTION 6

L'Assemblée générale approuve le projet associatif 2021-2022.

WJ CR AC



II-3 RESOLUTION 6

L'Assemblée générale approuve le projet associatif 2021-2022.



II-4 FONCTION COMMUNICATION

1. Une fonction en développement en partenariat avec le CELSA aux termes duquel:

- Solidarité Défense bénéficie d'un(e) stagiaire, étudiant de cette Ecole pour assumer les fonctions de chargé de communication
- Solidarité Défense peut recourir aux services (payants) de la Junior Communication, du CELSA et des associations d'étudiants, plutôt que de contracter avec une agence de communication

2. Une balance Avantages/inconvénients positive :

- Coût réduit par rapport à embauche d'un chargé de communication salarié et recours à une agence de communication (coût en 2021 : 2 600 € de gratification + 6 800 € d'audit par la Junior Communication)
- Une solution techniquement intéressante grâce au recours à une grande école de communication et à ses procédés de communication modernes



II-4 FONCTION COMMUNICATION

1. La Junior Communication propose des **recommandations** (mars-mai) concernant :

- La plate-forme de marque : exprimer les valeurs et ambitions de Solidarité défense via son identité visuelle et ses éléments de langage
- La stratégie de communication : vers l'extérieur et vers l'intérieur, y compris la présence sur les réseaux sociaux
- Des propositions de produits de communication : plaquette, dossier de presse générique, communiqué de presse
- La modernisation du site Web de l'association

2. La Junior Communications fournit des produits :

- Des éléments de langage
- Un modèle de plaquette
- Un dossier de presse générique
- Une évolution du logo et de la charte graphique (typographies, palette chromatique)
- Modernisation du site

Handwritten signatures and initials in blue ink.



II-4 FONCTION COMMUNICATION – LOGO 1/5

LOGOS UTILISES PAR SOLIDARITE DEFENSE



1^{er} logo



Logo actuel



Pin's



II-4 FONCTION COMMUNICATION – LOGO 2/5

1. Pourquoi ?

- Logo daté dans son dessin et typographie (empattements), donc vieillissant
- Logo techniquement peu adapté aux besoins de communication digitale
- Logo à l'esthétique trop détaillée, donc difficile à visualiser

2. Quoi ?

- Ré-agencement des éléments constitutifs (chaîne humaine, planisphère),
- Conservation des couleurs (bleu, blanc, rouge), auxquelles on adjoint le gris (confiance, espoir, courage, sagesse)
- Logo rationalisé, ramené aux codes contemporains, notamment digitaux
- Logo appposable, simple, facile à utiliser et à reconnaître



II-4 FONCTION COMMUNICATION- LOGO 3/5

PROPOSITION DE LOGO CELSA



SOLIDARITÉ
DÉFENSE

Handwritten signatures and initials: a blue scribble, 'CR', and 'NE'.



II-4 FONCTION COMMUNICATION- LOGO 4/5

AUTRES PROPOSITIONS DE LOGOS CELSA



SOLIDARITÉ
DÉFENSE



Solidarité
Défense

CHANGEMENT DE TYPOGRAPHIE PAR RAPPORT A LA PREMIERE PROPOSITION



SOLIDARITÉ
DÉFENSE



SOLIDARITÉ
DÉFENSE



II-4 FONCTION COMMUNICATION- LOGO 5/5

PROPOSITIONS DE LOGO M DE SEGONZAC



SOLIDARITÉ
DÉFENSE

SOLIDARITÉ
DÉFENSE



ms

CR

Al



II- PARRAINAGE



Mme Geneviève de Galard:
marraine de Solidarité Défense



III- REPONSE AUX QUESTIONS ECRITES

Aucune question écrite n'a été transmise



IV- ASSEMBLEE GENERALE – 24 JUIN

Résolution 1 :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2020 et valide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

- 10.093 € à la réserve statutaire ;
- 90.835 € au compte « Autres réserves » ;

Résolution 2 :

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code de commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui y sont mentionnées.

Résolution 3 :

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

Résolution 4 :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2022.

Résolution 5 :

L'assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2020.

Résolution 6 :

L'assemblée générale approuve le projet associatif 2021-2022.

Handwritten signature and initials in blue ink.



V- RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Démissionne :

- M. Bridey

2. Se représentent :

- GCAé Guével
- MG Claudot
- GCA de Saint-Chamas
- Amiral Coindreau
- Mme Menet
- M Giscard d'Estaing
- Mme Roullière le Lidec

3. Se présentent :

- Mme Roy (présente)
- M Roux de Bézieux (absent)

Handwritten signature in blue ink

Handwritten initials in blue ink